

Tarifs 2023-2024

| Tranche QF | Tarif à la demi-heure |
|-------------|-----------------------|
| 0 à 500 | 1 euro |
| 501 à 900 | 1,15 euros |
| 901 à 1300 | 1,20 euros |
| 1301 à 1700 | 1,25 euros |
| > 1701 | 1,30 euros |

Goûter : 0,60 euros

Adhésion

-> Pour les familles déjà inscrites pour l'année 2023-2024 :
il n'y a pas de nouvelle adhésion pour l'année 2023-2024.

-> Pour les nouvelles familles :

L'adhésion annuelle est obligatoire et marque l'engagement dans le projet de la MJC :

- 15 euros enfant (baulois)
- 20 euros enfant (non baulois).

Paiement

Une facture mensuelle vous est envoyée par mail en fin ou début du mois suivant.

Le paiement s'effectue soit par : virement bancaire - carte bancaire - chèque - espèces - chèques vacances avant le 15 du mois suivant.

Remarque : la MJC se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets.



LES APS de la MJC

(ACCUEILS PERISCOLAIRES)

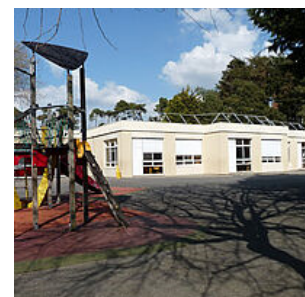
2023-2024



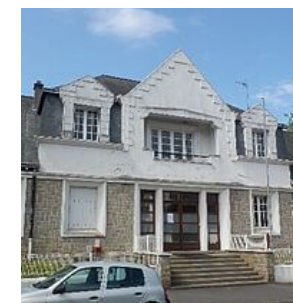
École Bois Robin
3 avenue du Bois Robin



École Paul Minot
3 avenue Paul Minot



École Les Pléiades
32 Avenue des Mimosas



École Tanchoux-Les Erables
28, avenue Maréchal Foch



Place des Salines
44500 LA BAULE-ESCOUBLAC
Tél : 06 95 68 25 66
secretariat@mjclabaule.fr
www.mjclabaule.fr

Ce sont des lieux d'accueil pour les enfants, avant et après l'école.

Pour qui ?

Pour les enfants de 3 à 11 ans.

Où ?

> APS de l'école Bois Robin

5 avenue Bois Robin - 06 95 25 05 82

Responsable de site : *Fabienne QUIQUERO*

> APS de l'école Paul Minot

3 avenue Paul Minot - 06 64 03 31 30

Responsable de site : *Sophie RENAUD-SABOT*

> APS de l'école des Pléiades

5 avenue des Ajoncs - 06 06 74 24 63

Responsable de site : *Martine CABA*

> APS de l'école Tanchoux-Les Erables

28 avenue Maréchal Foch - 07 61 59 94 68

Responsable de site : *Clara BER*

Directrice Enfance et Jeunesse de la MJC : Stéphanie LANGLAIS

Quand ?

Les accueils périscolaires sont ouverts les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- le matin de 7 H 30 à 9 H 00
- le soir de 16 H 30 à 19 H 00.

Comment s'inscrire pour l'année 2023-2024 ?

-> Pour les familles déjà inscrites pour l'année 2023-2024 :

il n'y a aucune démarche à effectuer.

-> Pour les nouvelles familles :

Les inscriptions se font auprès du secrétariat de la MJC :

par mail (secretariat@mjclabaule.fr) ou sur place (Place des Salines).

Constitution du dossier administratif :

- la fiche d'inscription,
- la fiche sanitaire,
- l'attestation CAF (de moins d'un mois) faisant mention de votre Quotient Familial ou votre dernier avis d'imposition (pour les allocataires non CAF),
- la photocopie du carnet de santé ou de vaccination de votre enfant,
- l'attestation d'assurance couvrant les dommages auxquels votre enfant peut-être exposé durant les activités périscolaires.

Cette étape est obligatoire chaque année.